

PORTER A CONNAISSANCE DE L'ÉTAT

Informations utiles à la réalisation de l'étude d'aménagement de Matemale.

*Données communiquées au Département par courrier de la Direction
Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) en date du 6 mars 2023*

NOTE TECHNIQUE

Servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols

➤ *Servitudes relatives à la conservation du patrimoine*

- Patrimoine naturel - Eaux : Servitude AS1 – Source Als Campeils, Rec Fred et le forage Font dels Animals

➤ *Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements*

- Energie – Electricité (ligne aérienne) : Servitude I4 – lignes 63 KV
 - N°1 Formiguères - La Perche (A),
 - N°1 Escouloubre – Formiguères & Ligne 63KV N° Formiguères-La Perche
 - N°1 Escouloubre – Formiguères
- Energie – Hydraulique : Servitude I2 : Périmètre de concession de Matemale
- Communications - Circulation aérienne – Servitudes T7 (établie à l'extérieur des zones de dégagement)

En annexe, vous trouverez une cartographie de ces Servitudes d'Utilité Publique.

Risques naturels

La commune de Matemale est exposée à plusieurs types de risques naturels mais ne dispose pas d'un plan de prévention des risques naturels (PPR) :

- Inondations - crue torrentielle
- Mouvements de terrain :
 - Aléa glissement de terrain,
 - Aléa éboulement rocheux,
 - Aléa retrait gonflement des argiles,
- Feux de l'espace naturel (incendie feu de forêt)
- Rupture de Barrage
- Séisme – Zone de sismicité 4 (Moyenne)

En complément, vous pouvez vous référer au Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) disponible sur le site des services de l'État :

<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Le-Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM-des-Pyrenees-Orientales>

Ressource en eau

La commune de Matemale est parcourue par un réseau hydrographique :

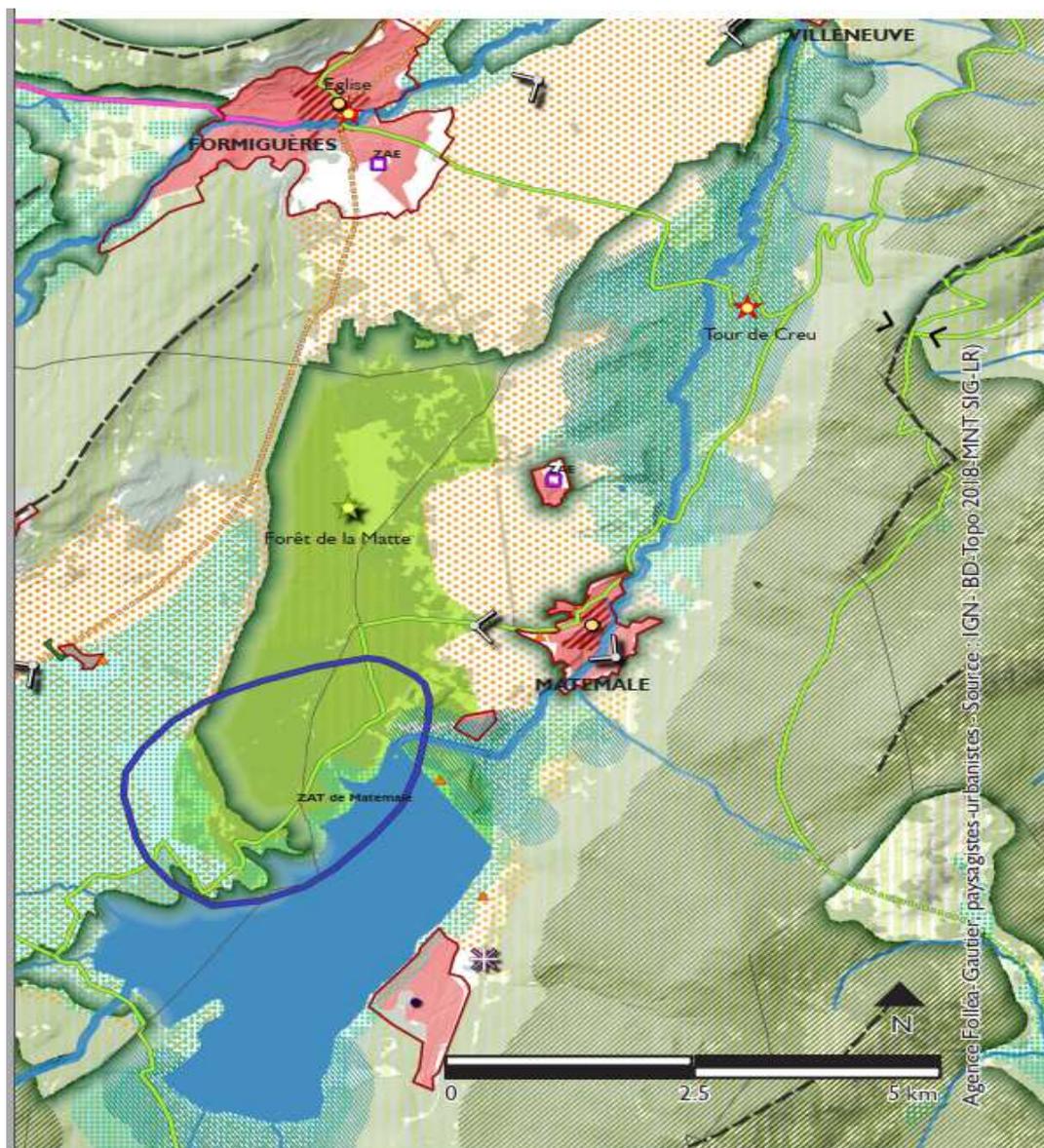
- Cours d'eau : l'Aude et ses différents affluents (rec),
- Barrage de Matemale.

En ce qui concerne les ouvrages d'alimentation en eau potable (AEP), les données sont désormais protégées. Cependant, le téléchargement des données vectorisées est possible sur <https://www.picto-occitanie.fr/accueil>

Documents d'urbanisme

A titre indicatif, extrait du document cartographique du Document d'Orientation et d'objectifs (DOO) du **SCoT Pyrénées-Catalanes approuvé en mars 2020**.

A toutes fin utiles, il conviendra de consulter les prescriptions du SCoT concernant les autres domaines (agricole, environnement...).



Par ailleurs, la commune de Matemale ne possède pas de document d'urbanisme au niveau communal. Elle est actuellement régie par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). Cependant, elle est actuellement en cours d'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme (PLU).

En complément des informations, ci-dessus, vous pouvez également vous référer utilement au Porter à Connaissance « Unique » mis en place par les services de l'État dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme. Il est accessible à partir du lien suivant :

<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-construction-logement/Urbanisme-et-Amenagement/Planification-territoriale/Porter-a-Connaissance-PAC/Porter-a-Connaissance-PAC-de-l-Etat-des-PLU-et-des-PLUi-dans-les-Pyrenees-Orientales>

Légende

- SUP I4 (EDF)
- Ligne Aérienne
 -  63 kV (2 circuits)
 -  63 kV (1 circuit)
- Périmètre SUP AS1 (Captage - ARS)
 -  Rapproché
 -  Eloigné
- SUP AS1 (Captage - ARS)
 - Captages avec DUP
 -  Public
 -  Thermal
 - Captages sans DUP
 -  Public
 -  Thermal

